

2013/5774 - Opération BML Part Dieu - Renouvellement partiel du mobilier- accueil du Congrès IFLA prévu en août 2014 - Vote et affectation de l'autorisation de programme n° 2009-1, programme 00005 pour un montant de 600 000 euros TTC et vote de l'opération 03047634 (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/09/2013, p. 1938)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'occasion de cette délibération concernant un investissement important pour notre Bibliothèque municipale, je voudrais indiquer combien nous avons agi pour moderniser et améliorer l'accueil des publics en particulier dans la Bibliothèque municipale de la Part Dieu qui a fêté, je le rappelle l'année dernière, ses 40 ans. C'est aussi l'occasion pour nous de rappeler que nous avons fortement développé notre réseau et que la qualité d'accueil et de service des usagers font partie de nos priorités.

Vous le savez les bibliothèques représentent le premier budget de la culture, près de 20 % de l'enveloppe culture. Elles accueillent chaque année plus de 2 500 000 visiteurs dans les 15 établissements du réseau. Il s'agit de l'institution qui connaît de loin, bien sûr, la plus forte fréquentation et qui joue un rôle central dans le quotidien de nombreux Lyonnais, puisque près de 18 % sont inscrits dans nos bibliothèques.

C'est une offre de proximité auxquelles les Lyonnais sont très attachés et que nous avons à cœur d'améliorer et de moderniser :

- premièrement, par la rénovation des bibliothèques et la création de nouveaux établissements : la Duchère, Lacassagne, ou demain Gerland,
- mais aussi par le développement de services en ligne, que ce soit le guichet du savoir ou plus récemment la bibliothèque numérique numelyo, puisque nous avons numérisé notre fonds ancien.

Ce sont d'importants chantiers qui sont ainsi mis en route pour adapter l'offre des bibliothèques aux pratiques culturelles du public tout en recherchant à chaque fois la meilleure qualité de service pour les habitants.

Ce travail est reconnu nationalement et internationalement, nous avons accueilli en juin l'Association des bibliothécaires de France, et nous accueillerons, vous le savez, le congrès mondial des bibliothécaires l'été 2014. J'étais à Singapour pour représenter cette année la ville afin que les près de 4 000 congressistes puissent être sensibilisés à notre ville et à ce qui s'y passe.

Nous poursuivons nos efforts à travers cette délibération qui a pour objet d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs à la Bibliothèque de la Part Dieu, investissement qui bénéficiera à tous les Lyonnais et les Lyonnaises et aux nombreux visiteurs pour le congrès mondial l'été prochain.

Cette délibération est aussi pour moi l'occasion de saluer le travail quotidien de toutes les équipes, de tous les agents de la ville qui mènent un vrai travail, un beau travail d'accueil et d'accompagnement vers la connaissance et le savoir.

Mme LEGAY Catherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, la Bibliothèque municipale de Lyon est la deuxième bibliothèque de France après la BNF. Sa richesse en termes non seulement de fonds, mais d'activités, d'expositions, de rencontres, ses innovations, pour citer seulement le Guichet du savoir, et plus récemment Numelyo, son rôle de découverte et d'accompagnement de la vie culturelle lyonnaise, expliquent son fort rayonnement, à Lyon même –M. Képénékian l'a rappelé- presque 18 % des Lyonnais sont inscrits et ce sont plus de 2,5 millions d'entrées en 2012, et aussi en Europe, puisqu'elle a été choisie pour le lieu du congrès mondial des bibliothécaires en août 2014.

Son Directeur est venu présenter son projet d'établissement en Commission Culture et il a paru dans la revue mensuelle de la BmL à disposition de tous les citoyens. Ce projet nous paraît particulièrement intéressant dans son souci de diversifier et de mieux accueillir les publics, de développer la Bibliothèque municipale comme lieu de citoyenneté et de vivre ensemble, où les usagers peuvent être aussi acteurs et il y a sur ce dernier point une piste féconde.

Si la Bibliothèque municipale, inscrite dans la Charte de coopération culturelle, accomplit déjà dans ce cadre un travail important d'action culturelle, il est possible me semble-t-il, de l'élargir encore, notamment en direction des salariés du Centre Commercial de la Part Dieu. En effet, tant la localisation de la BmL au centre du quartier de la Part Dieu que de nouvelles thématiques de la charte, la perspective d'évolution du centre commercial et du quartier en général qui a été pour partie évoquée tout à l'heure, amène à une réflexion sur des actions et des partenariats nouveaux entre les établissements culturels proches et les comités d'entreprises du Centre commercial et au-delà du boulevard Marius Vivier Merle.

Cela implique, comme nous le propose cette délibération, d'améliorer, moderniser l'offre de services et les espaces dédiés aux usagers, et il convient de ne pas oublier le rôle du personnel dans la réponse aux attentes du public, outre les nouvelles bibliothèques attendues, l'extension des jours d'ouverture en période normale comme en période estivale.

Le projet d'établissement ambitieux, notamment sur son volet numérique, ne pourra être réalisé que si nous maintenons l'effort accompli avec les 458 postes déjà atteints en 2012, comme nous l'ont rappelé fortement les personnels en grève le 14 septembre inquiets surtout des capacités du service informatique pour être à la hauteur des enjeux.

Nous voterons donc pour cette délibération, en souhaitant la poursuite de la dynamique et des succès de notre bibliothèque. Merci de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)